

Information générale

Cours	
Titre	MCB1097-A-H23 - Microbiologie et immunologie générales
Nombre de crédits	2
Sigle	MCB1097-A-H23
Site StudiUM	MCB1097-A-H23 - Microbiologie et immunologie générales
Faculté / École / Département	Médecine / Microbiologie, infectiologie et immunologie
Trimestre	Hiver
Année	2023
Mode d'enseignement	En présentiel
Déroulement du cours	<p>Cours théoriques - En présentiel** Mercredi 08:00 à 10:00 (11 janvier au 12 avril)* *sauf le 15 mars 08:00 à 09:00 Local: Vérifier votre Centre étudiant https://academique-dmz.synchro.umontreal.ca/psc/acprpr9_pub/EMPLOYEE/HMS/c/SA_LEARNER_SERVICES.CLASS_SEARCH.GBL **sauf du 1er février au 15 février - À distance</p> <p>Travaux pratiques - En présentiel Mercredi 10:00 à 12:00 (22 et 29 mars) Local : T-600 (Pavillon Roger-Gaudry)</p> <p>Examens - En présentiel Intra 22 février 2023 08:00 à 10:00 Local: Faites votre choix de local sur StudiUM au plus tard le 22 janvier 2022 - Pour faire votre réservation de local, voir semaine du 16 janvier au 22 janvier sur StudiUM.</p> <p>Final 26 avril 2023 08:00 à 10:00 Local: Faites votre choix de local sur StudiUM au plus tard le 22 janvier 2022 - Pour faire votre réservation de local, voir semaine du 16 janvier au 22 janvier sur StudiUM.</p>
Charge de travail hebdomadaire	2 - 2 - 4 Travaux pratiques : 2 séances de 2h en laboratoire; environ 1h de lecture et de préparation par séance.

Enseignant		
Dr Louis De Repentigny	Titre	Professeur responsable Professeur titulaire
	Coordonnées	louis.de.repentigny@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours. Pour des préoccupations personnelles, me joindre par courriel.
Dr Jean Barbeau	Titre	Professeur titulaire
	Coordonnées	jean.barbeau@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.

Dr Marc Drolet	Titre	Professeur titulaire
	Coordonnées	marc.drolet@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.

Dr Guy Lemay	Titre	Professeur titulaire
	Coordonnées	guy.lemay@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.

Dre Caroline Quach Thanh	Titre	Professeure titulaire
	Coordonnées	c.quach@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.

Personne-ressource

Nadia Labbaci	Responsabilité	Coordonnatrice de laboratoire Travaux pratiques
	Coordonnées	nadia.labbaci@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.

TGDE – Premier cycle	Responsabilité	Technicienne en gestion des dossiers étudiants
	Coordonnées	tgde-1er-cycle@microim.umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel

Description du cours

Description simple	Bactériologie, virologie, mycologie, parasitologie, immunologie générales et éléments de génétique microbienne. Maladies infectieuses.
Description détaillée	Connaissances de base en microbiologie et immunologie par l'étude, d'une part, des micro-organismes en général et, d'autre part, de ceux qu'on retrouve plus particulièrement associés à différents processus infectieux chez l'humain. Ces micro-organismes sont soit des bactéries, virus, champignons ou parasites.
Place du cours dans le programme	Obligatoire pour les étudiants du doctorat de 1 ^{er} cycle en médecine dentaire. Obligatoire pour les étudiants du doctorat de 1 ^{er} cycle en optométrie.

Apprentissages visés

Objectifs généraux	<p>De façon générale, le cours vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir les connaissances de base en microbiologie (caractéristiques morphologiques, physiologiques, génétiques, habitats naturels, méthodes générales d'identification) et en immunologie; • Connaître les microorganismes qui ont un pouvoir pathogène en
---------------------------	---

médecine dentaire et en optométrie, leur sensibilité aux produits chimiques et physiques et leurs modes de transmission;

- Connaître les mécanismes de défense de l'hôte humain par rapport aux microorganismes (types d'immunité, vaccination) et les principes de l'antibiothérapie.

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, les étudiants seront capables de :

- Reconnaître les risques infectieux liés à la pratique de la médecine dentaire et de l'optométrie;
- Expliquer les modalités de contrôle de l'infection;
- Choisir et utiliser les barrières appropriées pour prévenir la transmission des maladies infectieuses;
- Déterminer les indications et contre-indications de l'utilisation des antimicrobiens, la dose requise et le mode d'administration.

Calendrier des séances

11 janvier 2023	Titre	Dr Louis de Repentigny
	Contenus	Introduction Classification et nomenclature des bactéries Structure et composition des bactéries
	Activités	Cours théorique 08:00 à 10:00
18 janvier 2023	Titre	Dr Marc Drolet
	Contenus	Croissance bactérienne
	Activités	Cours théorique 08:00 à 10:00
25 janvier 2023	Titre	Dr Louis de Repentigny
	Contenus	Action des agents physiques/chimiques sur les bactéries
	Activités	Cours théorique 08:00 à 10:00
1 février 2023	Titre	Dr Jean Barbeau
	Contenus	Immunologie I
	Activités	Cours théorique 08:00 à 10:00 Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM)
8 février 2023	Titre	Dr Jean Barbeau
	Contenus	Immunologie II
	Activités	Cours théorique 08:00 à 10:00 Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM)
15 février 2023	Titre	Dr Jean Barbeau
	Contenus	Immunologie III

	Activités	Cours théorique 08:00 à 10:00 Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM)
22 février 2023	Contenus	Examen intra
	Activités	Examen intra - En présentiel 08:00 à 10:00
	Évaluation	Examen intra 50% Couvrant la matière du 11 janvier au 15 février inclusivement.
1 mars 2023	Contenus	Semaine de lecture
	Activités	Semaine de lecture
8 mars 2023	Titre	Dr Louis de Repentigny
	Contenus	Facteurs de virulence des microorganismes
	Activités	Cours théorique 08:00 à 10:00
15 mars 2023	Titre	Dr Guy Lemay
	Contenus	Virologie
	Activités	Cours théorique 08:00 à 09:00 en présentiel Capsules/présentations préenregistrées* Enregistrement - Disponible tout le trimestre *À écouter avant le cours théorique en présentiel.
22 mars 2023	Titre	Nadia Labbaci
	Contenus	Ubiquité des microorganismes dans l'environnement Lavage des mains Recherche de porteurs de Staphylococcus aureus Examen macroscopique de cultures bactériennes Examen microscopique de bactéries
	Activités	Travaux pratiques séance 1 10:00 à 12:00
	Lectures et travaux	Avant la séance : Manuel de travaux pratiques MCB1097 H23
22 mars 2023	Titre	Dre Caroline Quach-Thanh
	Contenus	Épidémiologie des infections
	Activités	Cours théorique 08:00 à 10:00
29 mars 2023	Titre	Dr Louis de Repentigny
	Contenus	Mycologie
	Activités	Cours théorique 08:00 à 10:00

29 mars 2023	Titre	Nadia Labbaci
	Contenus	Bactériologie Mycologie Virologie
	Activités	Travaux pratiques séance 2 10:00 à 12:00
	Lectures et travaux	Avant la séance : Manuel de travaux pratiques MCB1097 H23
5 avril 2023	Titre	Dr Marc Drolet
	Contenus	Agents chimiothérapeutiques
	Activités	Cours théorique 08:00 à 10:00
12 avril 2023	Titre	Dre Caroline Quach-Thanh
	Contenus	Immunisation
	Activités	Cours théorique 08:00 à 10:00
19 avril 2023	Contenus	Libre
	Activités	Libre
26 avril 2023	Contenus	Examen final
	Activités	Examen final - En présentiel 08:00 à 10:00
	Évaluation	Examen final 50% Couvrant la matière du 08 mars au 12 avril inclusivement ainsi que des questions sur les travaux pratiques.

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluations

Calendrier des évaluations

21 février 2023	Activité	Pondération totale du cours
	Objectifs d'apprentissage visés	50% examen intra 50% examen final
	Pondération	100%
22 février 2023	Activité	Examen intra 08:00 à 10:00 En présentiel
	Objectifs d'apprentissage visés	Questions théoriques à choix multiples qui mesurent la compréhension de la matière du 11 janvier au 15 février inclusivement.
	Critères d'évaluation	Justesse de la réponse
	Pondération	50 %
26 avril 2023	Activité	Examen final

	08:00 à 10:00 En présentiel
Objectifs d'apprentissage visés	Questions théoriques à choix multiples qui mesurent la compréhension de la matière du 08 mars au 12 avril inclusivement, ainsi que sur les travaux pratiques.
Critères d'évaluation	Justesse de la réponse
Pondération	50 %

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à une évaluation	<p>Toute absence à une évaluation ou lors d'un cours comportant une évaluation doit être justifiée en utilisant le formulaire approprié (CHE_Absence_Évaluation ou CHE_Absence_Cours) sous la tuile Vos formulaires disponible dans votre Centre étudiant. Le formulaire dûment rempli et les pièces justificatives doivent être soumis dans les sept jours suivant l'absence (art. 9.9 du Règlement des études de premier cycle). La décision sera rendue après vérification des documents soumis.</p> <p>Absence à une séance de travaux pratiques : La présence aux séances de travaux pratiques est obligatoire. Une absence non motivée à une séance de travaux pratiques entraîne une pénalité automatique de 50% sur la note finale des travaux pratiques.</p> <p>Retard à une séance de travaux pratiques: L'accès au laboratoire d'enseignement est permis 30 minutes avant l'heure indiquée de début du cours. Aucun retard n'est permis. Après l'heure de début de la séance, l'accès au laboratoire sera refusé et une absence sera enregistrée.</p> <p>Veillez noter que les expériences sont conçues de manière à être complétées à l'intérieur du temps imparti pour chaque séance. À la fin de la période, les étudiants doivent quitter le laboratoire.</p> <p>Une pénalité pouvant atteindre 5% de la note finale des travaux pratiques est appliquée pour tout manquement aux règles de sécurité en laboratoire et/ou pour toute place qui n'est pas nettoyée et désinfectée à la fin de la séance de travaux pratiques. Un manquement grave ou récurrent entraîne l'exclusion du laboratoire.</p> <p>Aucune séance ne peut être reprise.</p>
Matériel autorisé	Aucune documentation autorisée pour les examens (intra et final).
Seuil de réussite exigé	D (50%)

Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	24 janvier 2023
Date limite d'abandon	17 mars 2023
Fin du trimestre	28 avril 2023
Évaluation de l'enseignement	Semaine 13 du trimestre

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la

formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	<p>L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.</p> <p>Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx</p> <p>Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.</p>
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	<p>Cours théorique Permis.</p> <p>Travaux pratiques Les ordinateurs, tablettes, téléphones intelligents et autres supports technologiques sont interdits au laboratoire d'enseignement par l'Agence de santé publique du Canada pour des raisons de gestion du risque biologique et de biosécurité.</p> <p>Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette capable de fonctionner avec Internet haute vitesse (pour faciliter le visionnement des vidéos et la participation aux séances synchrones). Vous aurez aussi besoin d'écouteurs et d'installer le logiciel Zoom sur votre appareil.</p> <p>Pour accéder à votre environnement d'apprentissage StudiUM, il est recommandé d'utiliser le navigateur Chrome de Google ou encore Firefox de Mozilla.</p> <p>Pour accéder aux ressources de la bibliothèque, vous devez installer le Proxy de l'UdeM sur votre appareil.</p> <p>Par ailleurs, en tant qu'étudiant de l'UdeM, vous pouvez télécharger gratuitement la suite Office 360.</p>

Ressources

Ressources obligatoires

Documents	<p>Manuel de travaux pratiques MCB1097 Microbiologie et immunologie générales, disponible sur StudiUM.</p> <p>Notes de cours (Sur StudiUM)</p>
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Prescott's Microbiology, 10e. JM Willey, LM Sherwood, CJ Woolverton, 2017
Équipement (matériel)	<u>Travaux pratiques</u>

- Sarrau jetable clairement identifié au nom de l'étudiant au niveau du col ou de la poche (thorax), dédié au travail en laboratoire de microbiologie, ne pouvant quitter le laboratoire T-600. Disponible à la Librairie Scientifique et médicale (L-315 du pavillon Roger-Gaudry).
- Grand sac de plastique durable à glissière, clairement identifié au nom de l'étudiant, de sa place au laboratoire et du sigle du cours, pour le rangement du sarrau au laboratoire, à la fin de chaque séance.
- Manuel de travaux pratiques **MCB1097 Microbiologie et immunologie générales.**
- Lunette de protection.
- Marqueur permanent à pointe fine.
- Stylo à encre bleue ou noire non-effaçable.

Les manteaux, sacs et appareils électroniques sont interdits d'accès au laboratoire T-600 pour des raisons de gestion du risque biologique, tel qu'exigé par l'Agence de santé publique du Canada.

Ressources complémentaires

Sites Internet

Procédure **Zoom** pour tous les participants qui ont une adresse **@umontreal.ca**

- Cliquer sur 1. et se connecter : [1. Pour se connecter à Zoom](#) (choisir *Connexion* et vous authentifier)
- Cliquer sur 2. pour démarrer/accéder à la séance Zoom: [2. Lien Zoom du MCB1097](#) (et suivre l'hyperlien)

Pour avoir accès correctement à la salle, vous devez vous authentifier par le [premier lien](#) en choisissant *Connexion* et par la suite, suivre le [deuxième lien](#) (et suivre le lien).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

[Centre de communication écrite](#)

[Centre étudiant de soutien à la réussite](#)

[Services des bibliothèques UdeM](#)

[Soutien aux étudiants en situation de handicap](#)

Autres

Vous ne voyez plus le bout de votre trimestre ? Vous cumulez les problèmes et difficultés en cours de trimestre ?

Avant d'atteindre le point de non-retour et/ou d'avoir recours à des pratiques peu recommandables, allez chercher de l'aide !

Consulter le site du [SOUTIEN POUR RÉUSSIR](#) de l'Université de Montréal.

Vous y trouverez les outils et ressources pour vous aider à atteindre vos objectifs de réussite.

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

[Règlement des études de premier cycle](#)

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

[Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#)

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

[Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap](#)

[Demande d'accommodement et responsabilités](#)

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école

Autres

Le règlement des études du premier cycle de l'Université de Montréal (<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>) mentionne que, si vous croyez avoir été lésé dans l'évaluation d'un travail ou examen, vous devez entreprendre les démarches suivantes **à la fin du trimestre** suite à l'obtention de votre note littérale:

- 1) Au plus tard 14 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant doit faire une demande de consultation de ses travaux (*art. 9.4*). Afin de vous prévaloir de ce droit, effectuez une demande auprès de la TGDE responsable de la gestion du cours (coordonnées disponibles dans le programme horaire).
- 2) Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des **raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit** peut demander la révision de cette modalité en remplissant le formulaire dédié et déposer sa demande motivée auprès de l'autorité compétente de la faculté responsable du cours (en l'occurrence, la TGDE responsable de la gestion du cours). Suite à la révision des modalités d'évaluation, la note peut être maintenue, diminuée ou majorée et le relevé de notes sera ajusté en conséquence (*art. 9.5*).

Ainsi, veuillez noter qu'aucune modification de la note ne sera effectuée en cours de trimestre. Seule la TGDE est habilitée à recevoir vos demandes de consultation et de révision, et ce, en fin de trimestre. Seul le directeur du département est habilité à acquiescer à une demande de révision.

[Règlement concernant la quérulence dans le contexte d'une demande, d'une plainte ou de l'exercice d'un droit d'un étudiant](#)

L'Université de Montréal a adopté un règlement afin d'encadrer l'exercice d'une demande, d'une plainte ou d'un droit prévu aux politiques et règlements de l'Université lorsqu'un étudiant fait preuve d'une conduite quérulente. Soyez avisé que, le cas échéant, ce règlement sera appliqué.

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

[Site Intégrité](#)

[Les règlements expliqués](#)

Autres

Tout travail peut être analysé afin de déceler toute trace de plagiat.